V Conclusions du procès verbal de synthèse

Mon avis final reste à construire en tenant compte des arguments que les pétitionnaires développeront dans leurs mémoires en réponse. J'attire tout particulièrement l'attention des pétitionnaires sur l'observation N°3, déposée par Me Marignier, sachant que celle-ci, comme le savent les pétitionnaires, a déposé au Tribunal Administratif un recours (non tranché à la date de la présente enquête) contre la modification N° 2 du PLU ainsi que sur l'observation N° 11 de Mr B Dussurgey.

Je sollicite donc ici les pétitionnaires pour l'établissement de ces documents. Je souhaite que les mémoires en réponse abordent l'ensemble des questions soulevées dans le présent procès verbal de synthèse, en apportant des arguments précis et concrets, notamment au regard des évolutions possibles des limites relatives de la ZAC et de la DUP, ou bien de l'une ou de l'autre de ces deux limites prise isolément. Je les en remercie par avance (envoi par mail et original par courrier).

Accusé de réception du pétitionnaire :

Lyon le 3 Août 2017 Gaston Martin Commissaire Enquêteur

V Conclusions du procès verbal de synthèse

Mon avis final reste à construire en tenant compte des arguments que les pétitionnaires développeront dans leurs mémoires en réponse. J'attire tout particulièrement l'attention des pétitionnaires sur l'observation N°3, déposée par Me Marignier, sachant que celle-ci, comme le savent les pétitionnaires, a déposé au Tribunal Administratif un recours (non tranché à la date de la présente enquête) contre la modification N° 2 du PLU ainsi que sur l'observation N° 11 de Mr B Dussurgey.

Je sollicite donc ici les pétitionnaires pour l'établissement de ces documents. Je souhaite que les mémoires en réponse abordent l'ensemble des questions soulevées dans le présent procès verbal de synthèse, en apportant des arguments précis et concrets, notamment au regard des évolutions possibles des limites relatives de la ZAC et de la DUP, ou bien de l'une ou de l'autre de ces deux limites prise isolément. Je les en remercie par avance (envoi par mail et original par courrier).

Accusé de réception du pétitionnaire :

Lyon le 3 Août 2017

Gaston Martin Commissaire Enquêteyîr

Alain Pourtier

le 03 gout 2017 Main POURTIER.

Directeur développement et aménagement

OPAC DU RHONE 194 rue Duguesclin 69003 LYON